

Depuis le 1^{er} juillet 2022, les règles concernant la forme et publicité des actes des collectivités sont modifiées. Désormais :

- La liste des délibérations est affichée et publiée sur le site internet de la commune dans la semaine qui suit la séance
- Le Procès-Verbal est approuvé à la séance suivante ; il sera affiché et mis en ligne sur le site internet de la commune dans la semaine qui suit son approbation.

Le conseil municipal par délibération n° 2022/052_en date du 07 septembre 2022 a choisi la publicité des actes règlementaires et décisions ne présentant ni un caractère règlementaire ni un caractère individuel par voie d'affichage et sur le site de la commune (délibérations, décisions du maire et arrêtés)

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU MERCREDI 29 MARS 2023

N°	OBJET	Décision du Conseil Municipal
2023/008	MODIFICATION DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL SUITE A LA DEMISSION D'UNE CONSEILLERE MUNICIPALE	Approuvée à l'unanimité
2023/009	SIGNATURE DE L'AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE TELETRANSMISSION DES ACTES DES COLLECTIVITES LOCALES 2022	Approuvée à l'unanimité
2023/010	APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF	Approuvée à l'unanimité
2023/011	APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022	Approuvée à l'unanimité
2023/012	AFFECTATION DE RESULTAT 2022	Approuvée à l'unanimité
2023/013	DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR L'AMENAGEMENT DE LA SALLE DE MOTRICITE DE L'ECOLE	Approuvée à l'unanimité
2023/014	DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR L'AMENAGEMENT ET L'ISOLATION COUPE-FEU POUR LES ARCHIVES DE LA MAIRIE	Approuvée à l'unanimité
2023/015	DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE DU FDAVC (VC N° 10 ROUTE DE L'ISLE ET PARTIE VC N° 94 ROUTE DE LA MINAUDIERE	Approuvée à l'unanimité
2023/016	DELIBERATION POUR LE CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION ET L'EXTENSION DE LA MAIRIE (LOT 3) 23	Approuvée à l'unanimité
2023/017	ADOPTION DU RAPPORT N° 3 DE LA CLECT REUNIE LE 31 JANVIER 20	Approuvée à l'unanimité

Affiché le 30 mars 2023